3.

Éclairer une œuvre ne doit se faire qu'en présence du public, par une détection de sa présence. À cela, on peut également adjoindre une programmation qui fera varier les niveaux d'éclairement d'une œuvre à une autre, voire de manière imperceptible sur la même œuvre, par une montée très lente et une descente toute aussi lente, à partir d'un niveau établi.

Pour réaliser cette programmation, relativement fine, le protocole de gestion Dali nous semble encore le plus satisfaisant. En revanche, ce protocole dit filaire ne peut être réalisé que dans le cadre d'un nouveau projet. Devant une installation existante, avec toutefois de nouveaux luminaires, d'autres protocoles non filaires, comme le Bluetooth [4], permettent là aussi d'intégrer une gestion de l'éclairage en fonction de la présence du public.

Malheureusement, pour les espaces très fréquentés, comme par exemple à Bayeux, la seule solution est un éclairement inférieur à 50 lux, au détriment des visiteurs les plus âgés qui ne pourront jouir de la subtilité des détails, la vision se dégradant rapidement avec l'âge. Par ailleurs, l'ambiance lumineuse doit être, dans cet espace, réduite au minimum du balisage et fortement réduite dans l'espace précédent, de façon à préparer le visiteur à cette ambiance.

Dans un souci de respect des couleurs, on choisira des sources ayant une excellente fidélité au rendu des couleurs [5], de même qu'une température de couleur [6] de ces mêmes sources, en relation avec l'ambiance de l'espace, avec la présence ou non de la lumière du jour.

J.-J. E.

Figures 4 a et 4 b

4 a. Expositions lumineuses recommandées en fonction de la sensibilité des matériaux à la lumière.

Classe de sensibilité maximale à la lumière	Échelle de laine bleue	Exposition lumineuse annuelle de la tenue recommandée (UV exclus)
Non sensible	> 8	—
Sensible	7 et 8	600 00 lux.h / par année
Très sensible	4, 5 et 6	150 000 lux.h / par année
Extrêmement sensible	1, 2 et 3	15 000 lux.h / par année

4 b. Les huit bandes de sensibilité du test de la laine bleue.

Gamme d'étalons bleus

Page de gauche

Figure 1
Bayeux (Calvados), broderie de la *Reine Mathilde* dans sa vitrine, éclairage par tubes fluorescents de 1985 à 2015, remplacés par des réglettes LED, aux mêmes emplacements.

Figure 2
Besançon (Doubs), musée du Temps, éclairage par luminaires à réflecteur asymétrique, équipés de tubes fluorescents sous détection de présence.

Ci-dessus

Figure 3
Château de Rivau, Léméré (Indre-et-Loire), tapisserie de la *Reine Zénobie*, éclairage par sources LED, équipées d'optiques asymétriques, avec ailettes anti-éblouissantes, le tout sous détection de présence.

Photographies et documents Jean-Jacques Ezrati.

Bibliographie

Afnor, « Lignes directrices et procédures concernant le choix d'un éclairage adapté pour les expositions en intérieur », Norme expérimentale XP CEN/TS, Paris, 2014.

Jean-Jacques Ezrati, « L'éclairage dynamique sous Dali », *La Lettre de l'OCIM*, n° 175, 2018, p. 22-28.

L'Éclairage d'exposition, musées et autres espaces, Paris, Eyrolles, 2015.